



AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU KENYA A BUJUMBURA

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Le Gouvernement de la République du Kenya, à travers l'Ambassade de la République du Kenya à BUJUMBURA, au BURUNDI, invite par le présent appel d'offre les soumissionnaires qualifiés et ligibles, à présenter leurs offres sous plis fermés pour les travaux suivants:

N°	NUMERO DE REFERENCE DE L'APPEL D'OFFRES	DESCRIPTION DE L'APPEL D'OFFRES	ADMISSIBILITE
1	D1052 BDI/BJM/2502 N° DE PROJET 11672A	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MUR PERIMETRIQUE A L'AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU KENYA A BUJUMBURA, REPUBLIQUE DU BURUNDI, POUR LE MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES - REPUBLIQUE DU KENYA	OUVERT A TOUS

1. Le dossier d'appel d'offres complet peut être obtenu par les soumissionnaires intéressés moyennant le paiement de frais non remboursables de **910.000 Francs Burundais (FBu)**, payables en espèces ou par chèque bancaire à l'ordre de l'Ambassade de la République du Kenya au Burundi. Les documents d'appel d'offres peuvent être obtenus **gratuitement** par voie électronique sur le site web officiel **www.kenyaembassyburundi.com** de l'Ambassade.
2. La période de soumission des offres est de **quatorze (14) jours**, du **6 mai 2026 au 20 mai 2026**.
3. Les offres doivent être libellées en **DOLLARS AMERICAINS** et inclure **tous les impôts et taxes applicables**.
4. Les offres restent valables pendant une période de **cent cinquante-six (156) jours** à compter de la date d'ouverture des plis.
5. Toutes les offres doivent être accompagnées d'une **garantie de soumission émise par une banque établie**, équivalente à **un pour cent (1 %)** du montant de l'offre.
6. Les prix indiqués **sont fixés pour toute la durée du contrat**.

7. Une visite préalable du site de l'Ambassade de la République du Kenya à Bujumbura, au Burundi, au quartier Kiyange, en face de l'Ambassade de la République de l'Ouganda, aura lieu le 13 mai 2026 de 10h00 à 12h00 (heure d'Afrique centrale).
8. Les dossiers d'appel d'offres complets, **numérotés et paginés**, comprenant **un (1) original et une (1) copie**, doivent être placés dans **des enveloppes scellées et neutres**, portant clairement la **Mention du Numéro et du Nom de l'Appel d'Offres**, et adressées à:

L'Ambassadeur
Ambassade du Kenya à Bujumbura

Adresse: No. 52, Avenue des Travailleurs, près de la chaussée du Prince Louis Rwagasore

B.P. 5138, Mutanga,
BUJUMBURA, BURUNDI

9. Les dossiers de soumission dûment remplis (complets) doivent être déposés dans la **boîte à soumissions** à l'Ambassade de la **République du Kenya à Bujumbura, au Burundi** sise à (No.52, Avenue des Travailleurs, près de la chaussée du Prince Louis Rwagasore), du lundi au vendredi (sauf les jours fériés), de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 15h30, **au plus tard le mercredi 20 mai 2026 à midi (heure d'Afrique centrale)**. Les soumissions seront ouvertes immédiatement après, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment autorisés qui souhaitent y assister.
10. **Les soumissions tardives seront rejetées.**
11. **Les soumissions électroniques ne seront pas autorisées.**
12. Les critères d'évaluation et de qualification des soumissions doivent être conformes aux exigences spécifiées dans le dossier d'appel d'offres et à la **Loi Kényane de 2015 sur les Marchés Publics et l'utilisation des biens publics**, ainsi qu'à ses Règlements d'application.
13. L'Ambassade de la République du Kenya à Bujumbura, au Burundi, se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute offre et n'est pas tenue d'attribuer le marché au soumissionnaire le moins-disant.
14. Toutes les autres conditions énoncées dans l'appel d'offres restent inchangées.

L'AMBASSADEUR
AMBASSADE DE LA REPUBLIQUE DU KENYA
BUJUMBURA, BURUNDI